

**Direction générale de l'évaluation et de la vérification interne
Services ministériels
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien**

**Évaluation de la Stratégie Jeunesse
du MAINC**

Aperçu statistique

**Annexe 5
96/26**

Table des matières

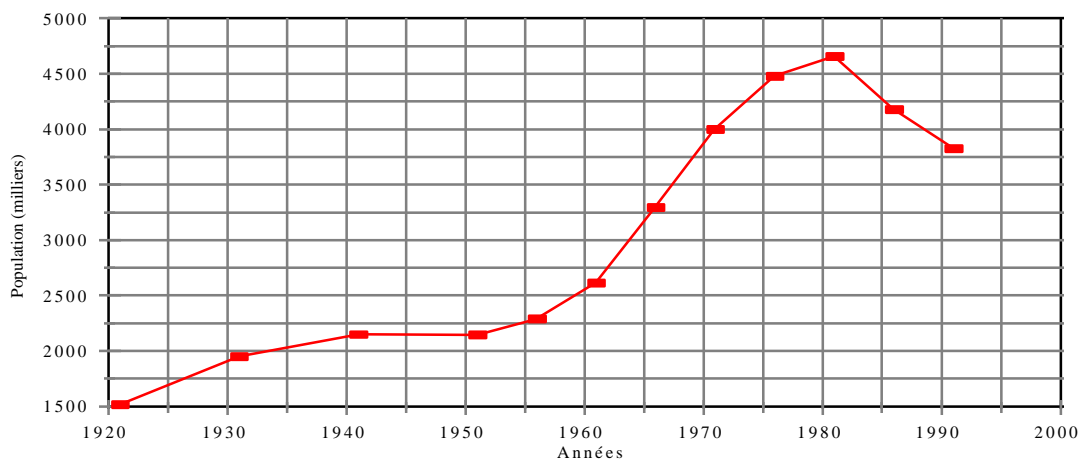
Page

Introduction	1
Les jeunes sont une ressource importante dans la population canadienne	2
Les jeunes des Premières Nations constituent une importante proportion de la population des réserves	4
Différentes pressions d'ordre social et économique s'exercent sur les jeunes dans la société d'aujourd'hui	6
« Sans emploi, pas d'expérience; sans expérience, pas d'emploi »	9
Programme placement carrière-été pour les étudiants indiens et inuits, 1996-1997	16
Programme de camps d'été scientifiques et technologiques pour les Premières Nations et les Inuits, 1996-1997	23
Programme d'alternance études-travail pour les écoles des Premières Nations, 1996-1997	27
Résumé	28
Bibliographie	30

La présente annexe établit la dimension statistique de l'évaluation provisoire qui est faite de la Stratégie Jeunesse du MAINC. Elle cherche pour cela à situer les jeunes Canadiens dans le contexte actuel, mettant l'accent sur les jeunes des Premières Nations, sur la place qu'ils occupent dans l'ensemble de la population et sur les problèmes auxquels ils se heurtent dans la société d'aujourd'hui. L'annexe survole brièvement les différents programmes créés par le gouvernement fédéral pour répondre aux besoins des jeunes sur le plan de l'emploi. Plus spécialement, les différents résultats de la Stratégie Jeunesse du MAINC y sont présentés pour aider à évaluer l'efficacité et l'efficience des mesures de promotion de l'emploi et des possibilités d'accès à l'éducation s'offrant aux jeunes des Premières Nations dans les réserves. L'information relative aux résultats de la stratégie est tirée de rapports présentés à la Direction des politiques sur les programmes pour les Indiens.

En général, on entend par « jeunes » la partie de la population âgée de 15 à 29 ans (Statistique Canada, 1993; Affaires indiennes et du Nord Canada, 1996; Développement des Ressources humaines Canada, 1997). Cette définition varie selon la source consultée mais habituellement, les jeunes sont associés aux catégories d'âge de 15 à 19 ans, de 15 à 24 ans ou de 15 à 29 ans. Il importe de souligner que la présente annexe s'appuie sur des statistiques tirées de différentes sources, et que la définition des groupes de jeunes peut varier de l'une à l'autre. Dans la plupart des cas, les statistiques portent sur des individus âgés de 15 à 24 ans. Les groupes d'âge seront précisés au besoin.

Figure 1 - Population des jeunes Canadiens (15 à 24 ans), de 1921 à 1991



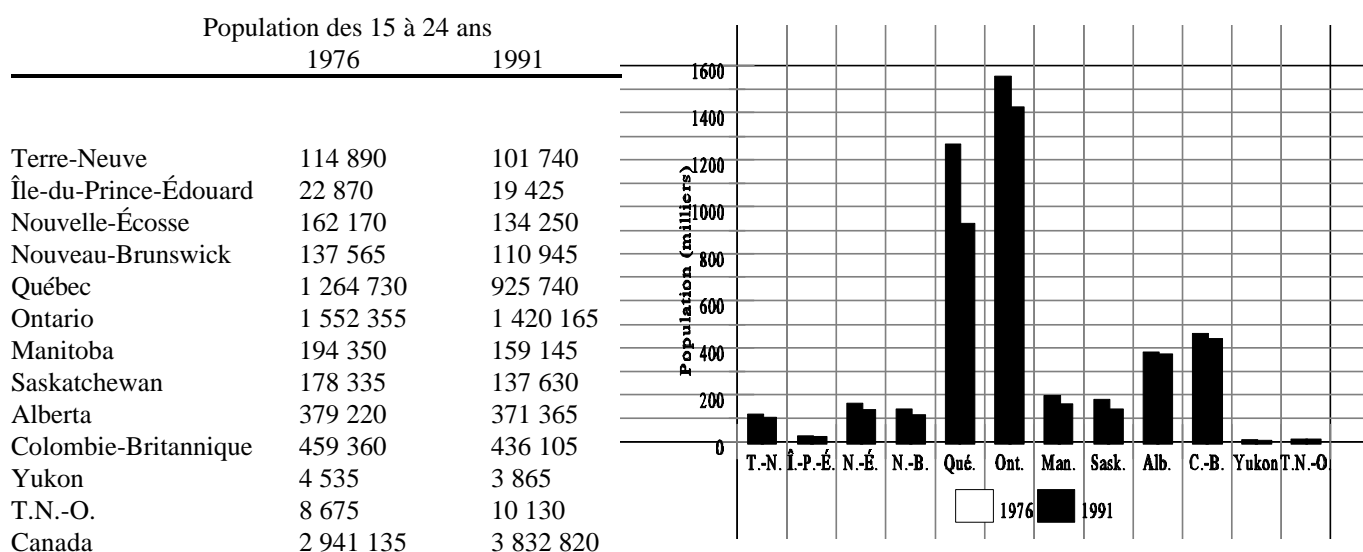
Source: Statistique Canada, 1991

Les jeunes sont une ressource importante dans la population canadienne

Comme le montre la figure 1, la population globale des jeunes Canadiens (15 à 24 ans) diminue depuis 20 ans. De 1981 à 1991, cette population est passée de 4 658 695 individus à 3 830 505, soit une diminution de 828 190. Le sommet atteint entre 1976 et 1981 peut s'expliquer par la progression des « baby boomers » dans les groupes de 15 à 24 ans.

Le tableau 1 indique que la population des jeunes a diminué de façon constante dans toutes les provinces et les territoires, à l'exception des Territoires du Nord-Ouest. En 1981, les jeunes (15-24 ans) formaient 19,1 % de la population totale; en 1991, ils ne constituaient plus que 14 % de la population totale.

Tableau 1
Population des 15 à 24 ans, 1976 et 1991



Source : Statistique Canada, 1978 et 1993

La diminution du nombre de jeunes et le vieillissement des « baby boomers » ont trois conséquences importantes pour les jeunes sur les plans social et économique. Premièrement, les possibilités d'emploi deviennent limitées, puisque la population plus nombreuse des « baby-boomers » occupe déjà le marché du travail. Ces derniers sont au milieu de leur carrière, les mouvements d'un emploi à l'autre s'atténuent, et l'entrée des jeunes sur le marché du travail s'en trouve plus difficile. Deuxièmement, les politiques et les programmes risquent d'être davantage axés sur la proportion de la population qui compte le plus d'individus plutôt que sur la population « décroissante » des jeunes, ce qui pourrait se solder par une génération dont l'éducation et l'expérience seraient insuffisantes. Troisièmement, une fois sur le marché du travail, les jeunes sentiront le poids d'une société vieillissante, sous l'effet d'impôts plus élevés découlant d'une concentration accrue de dépenses dans les soins de santé et les pensions.

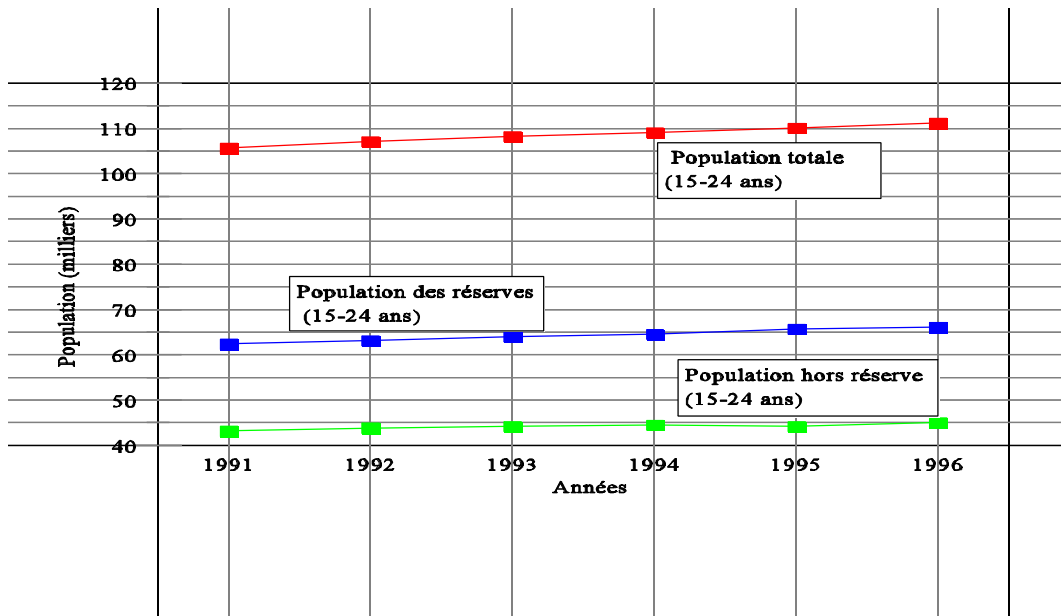
Contrairement à la population des jeunes en général, la population des jeunes des Premières Nations augmente depuis le début des années 1990 (figure 2). Les considérations qui précèdent pèseront encore plus lourd sur ces jeunes. Par exemple, s'il est difficile pour l'ensemble des jeunes de trouver du travail, la difficulté sera encore plus grande dans les collectivités et les sociétés où la population des jeunes augmente.

Figure 2 - Évolution de la population autochtone des 15 à 24 ans, de 1991 à 1996

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, 1996

* Nota : population établie d'après le Registre des Indiens

Comme le montre la figure 2, la population totale des jeunes des Premières Nations (15-24 ans)



augmente de façon soutenue depuis les cinq dernières années. La tendance est semblable à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Le contingent de jeunes au sein de la population autochtone semble élevé comparativement à ce qu'il est dans la population générale. D'après le Registre des Indiens de 1996, les jeunes Autochtones constituaient 29,3 % de l'ensemble de la population autochtone active, tandis que la proportion des jeunes dans la population en général s'établissait à 14 % (1991) (tableau 2).

Tableau 2
Population des jeunes Autochtones et non-Autochtones, par province et par territoire, 1991

*Populations autochtones dans les réserves et hors réserve *Statistiques sur les Autochtones tirées du Registre des Indiens, 1996 *Statistiques sur les non-Autochtones, tirées du Recensement, 1991	Population des 15-24 ans (milliers)		Répartition en % de la population totale des 15 à 24 ans	
	Autochtones	non-Autochtones	Autochtones	non-Autochtones
Terre-Neuve	2 765	101 740	1,40121e+31	2,70535e+30
Île-du-Prince-Édouard	230	19 425		
Nouvelle-Écosse	4 055	134 250		
Nouveau-Brunswick	2 040	110 945		
Québec	22 420	925 740		
Ontario	46 225	1 420 165		
Manitoba	23 365	159 145		
Saskatchewan	18 880	137 630		
Alberta	28 645	371 365		
Colombie-Britannique	30 995	436 105		
Yukon	1 185	3 865		
Territoires du Nord-Ouest	7 245	10 130		
Canada	190 955	3 830 505		
Total (15 ans et plus)	651 285	27 296 855	293	140

Source : Totalisations spéciales du recensement de 1991; Enquête auprès des peuples autochtones, 1991; Affaires indiennes et du Nord Canada, 1996

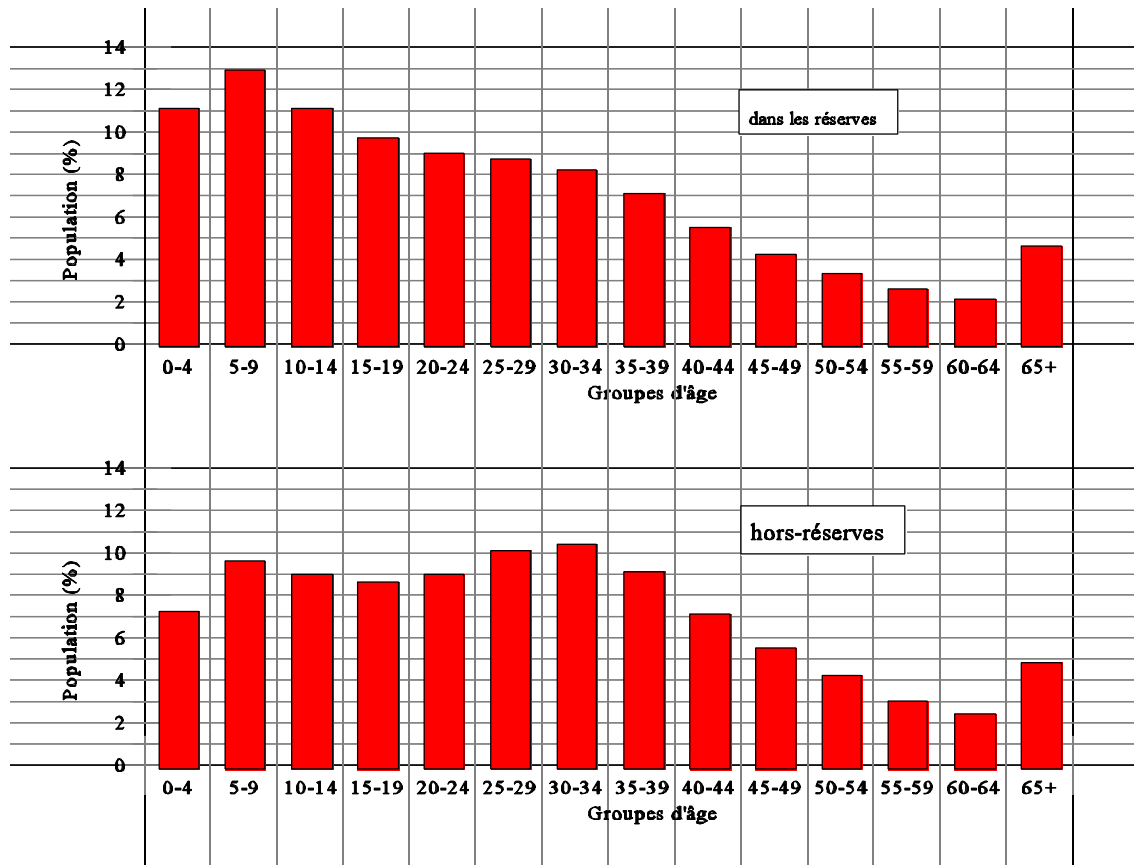
Le tableau 2 montre comment se répartissent les jeunes entre les provinces et les territoires. Compte tenu de la population totale des jeunes Autochtones et non-Autochtones, les régions où l'on trouve les cohortes les plus importantes de jeunes non-Autochtones sont l'Ontario (37,1 % de la population totale est âgée de 15 à 24 ans) et le Québec (où les 15-24 ans forment 24,2 % de la population totale). Les régions qui comptent la proportion la plus élevée de jeunes Autochtones sont encore une fois l'Ontario (24,2 %), puis la Colombie-Britannique (16,2 %), le Manitoba (12,2 %) et la Saskatchewan (9,9 %). Les jeunes sont largement représentés dans la population des Territoires du Nord-Ouest, qui compte 57 650 habitants; ainsi, les jeunes Autochtones représentent 12,5 % de la population totale, et les non-Autochtones 17,6 %.

Les jeunes des Premières Nations constituent une importante proportion de la population des réserves

La figure 3 montre la répartition de la population des Premières Nations par groupe d'âge, dans les réserves et hors réserves. Il ressort clairement que la population des Premières Nations tend à

être plus jeune dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves. Les jeunes de 15 à 19 ans sont plus nombreux dans les réserves, et l'importance du groupe des 20-24 ans est à peu près égale à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves. Cependant, c'est l'inverse qui se produit dans le cas des groupes d'âge plus avancés. Ainsi, le groupe des 25-29 ans est moins nombreux dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que ces individus quittent les réserves pour trouver du travail et poursuivre leurs études. Soulignons également la situation intéressante qui se présentera lorsque les très nombreux jeunes de 5 à 9 ans des réserves atteindront les groupes d'âge étudiés ici. Les mesures et initiatives actuelles axées sur le développement et l'éducation des jeunes en sont d'autant plus nécessaires.

Figure 3
Répartition de la population des jeunes des Premières Nations, dans les réserves et hors réserves, 1996



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, 1996

Dans certaines collectivités des Premières Nations, les jeunes constituent de 45 à 50 % de la population. Le tableau 3 présente un certain nombre de ces collectivités, et montre la proportion de la population totale formée par les jeunes de 15 ans et plus.

Tableau 3
Collectivités ayant les plus grandes cohortes de jeunes, 1991

Nota : Dans les collectivités présentées ici, les cohortes de jeunes représentent de 45 à 50 % de la population adulte totale.				
Province	Collectivité	Population totale	% de jeunes dans la population totale	% de jeunes par rapport à la population adulte
Québec	Pakuashipi	205	27 %	46 %
Ontario	Northwest Angle 33B	75	27 %	50 %
	Rainy Lake 18C	50	40 %	50 %
	Rainy Lake 26A	115	26 %	46 %
	Rocky Bay 1	140	32 %	45 %
Manitoba	Brochet 197	225	29 %	48 %
Saskatchewan	Fond du Lac 227	6,40125e+14	26 %	45 %
	Southend Reindeer		28 %	50 %
	St. George's Hill		32 %	50 %
	Turnor Lake		28 %	45 %
	Witchekan Lake 117		21 %	47 %
Alberta	Big Horn 144A	120	25 %	46 %
	Boyer 164	90	33 %	50 %
	Fort Vermillon Settlement	140	36 %	50 %
	Trout Lake, S-E	280	27 %	47 %
Colombie-Britannique	Creston 1	10055	30 %	46 %
	Salmon River 1		36 %	50 %
Yukon	Faro	90	28 %	50 %
Territoires du Nord-Ouest	Hall Beach	50095390	25 %	45 %
	Nanisivik		26 %	50 %
	Pelly Bay		28 %	50 %

Source : Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1996

Différentes pressions d'ordre social et économique s'exercent sur les jeunes dans la société d'aujourd'hui

Les jeunes se trouvent dans la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Cette situation les expose à de multiples défis et pressions au quotidien. Les jeunes doivent faire face à un certain nombre de pressions sociales liées à leurs pairs, à la famille, aux valeurs sociétales, à la culture et à leur propre crise d'identité. Ces pressions les amènent à lutter et réussir, lorsqu'ils misent sur l'éducation et le travail, ou à lutter et échouer, lorsqu'ils abandonnent les études ou se suicident. Le taux élevé de suicide chez les jeunes témoigne de cette dynamique. En effet, chez les individus âgés de 15 à 30 ans, le suicide est la deuxième cause de décès en importance, après les accidents de la route (Lindsay, Devereaux et Bergob, 1994).

Pour beaucoup de jeunes, l'avenir économique n'est guère prometteur, compte tenu des pressions économiques qui s'exercent sur eux. Les possibilités d'emploi sont limitées. Les jeunes de 15 à 19 ans affichent le taux de chômage le plus élevé au Canada, soit 19,7 % de toute la population active (Lindsay, Devereaux et Bergob, 1994). Ce taux diminue chez les 20-24 ans, dont 16,6 % étaient sans emploi en 1995. La diminution du taux de chômage peut s'expliquer par le fait que les individus plus âgés s'intègrent à la population active après avoir terminé des études plus poussées et acquis de l'expérience. C'est dans les provinces centrales et les provinces de l'Atlantique que le taux de chômage des jeunes est le plus élevé (tableau 4).

Tableau 4
Taux de chômage des jeunes (15-19 ans), par province, 1992

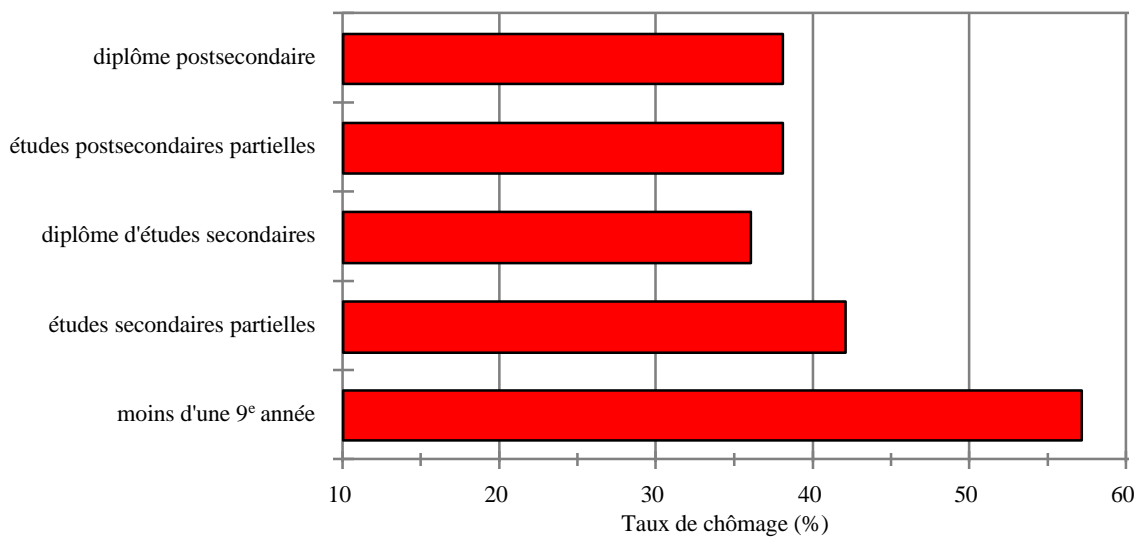
	Femmes (%)	Hommes (%)	Total (%)
Terre-Neuve	--	--	31,4
Île-du-Prince-Édouard	--	--	--
Nouvelle-Écosse	--	--	21,5
Nouveau-Brunswick	--	--	20,0
Québec	19,3	22,7	21,1
Ontario	18,3	22,0	20,2
Manitoba	--	20,8	18,6
Saskatchewan	--	--	15,4
Alberta	16,1	17,3	16,7
Colombie-Britannique	14,2	21,6	17,9
Canada	17,7	21,5	19,7

Source : Lindsay, Devereaux et Bergob, 1994

Le taux élevé de chômage se traduit par un manque d'expérience sur le marché du travail, l'absence de revenus et l'augmentation de la pauvreté chez les jeunes. Le cycle se répète tant que le taux de chômage ne diminue pas. La nature de l'économie canadienne dans son ensemble fait qu'il est difficile d'abaisser le taux de chômage. Celui-ci fluctue au gré des hauts et des bas de l'économie. Cette fluctuation n'est guère propice à la stabilité du taux de chômage et à sa diminution.

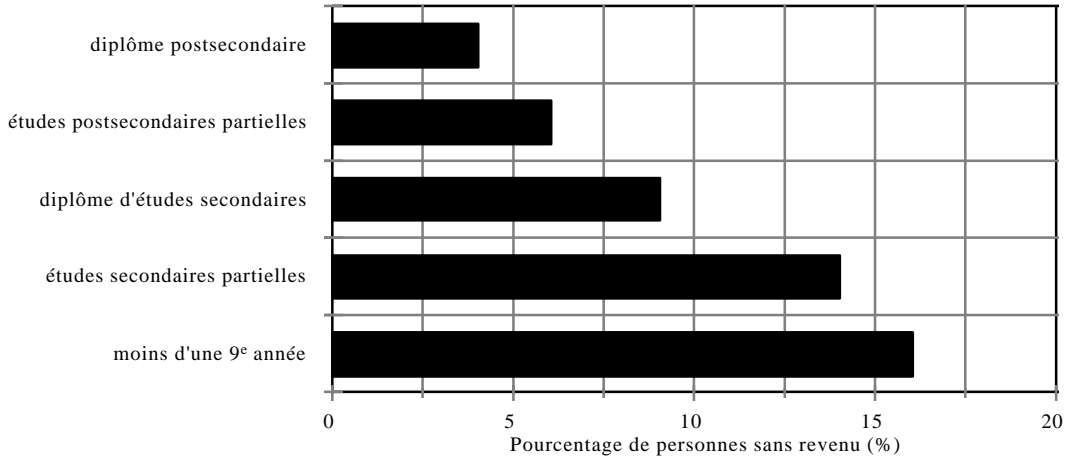
L'accès à l'éducation et à l'expérience professionnelle contribue à briser le cycle de la pauvreté. Les figures 4 et 5 illustrent l'importance de l'éducation. Il existe un rapport inverse entre le niveau de scolarité atteint et les taux de chômage de même que l'incapacité de toucher un revenu. Dans l'un ou l'autre cas, les pourcentages diminuent à mesure que le niveau de scolarité augmente.

Figure 4
Relation entre le taux de chômage et le niveau de scolarité des jeunes dans les réserves, 1991



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, 1996

Figure 5
Pourcentage des jeunes Autochtones sans revenu, selon le niveau de scolarité, 1991



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, 1996

« Sans emploi, pas d'expérience; sans expérience, pas d'emploi »

Devant les multiples problèmes que posent aujourd'hui aux jeunes l'acquisition d'une expérience de travail et la transition entre les études et le travail, le gouvernement fédéral a créé un certain nombre de programmes axés sur eux. Par suite de l'annonce faite dans le budget de 1996-1997, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a mis sur pied une Stratégie d'emploi pour les jeunes dans le cadre de laquelle des fonds ont été accordés à divers ministères fédéraux pour qu'ils administrent des programmes à l'intention des jeunes, en mettant l'accent sur les possibilités d'emploi, l'éducation et l'expérience professionnelle. Le tableau 5 donne un aperçu des ministères financés par DRHC, de leurs programmes pour l'exercice 1997-1998 (soit les programmes découlant de la stratégie d'emploi pour les jeunes et les autres programmes que peut offrir le Ministère), des groupes cibles, de l'affectation des budgets et du nombre de participants visés.

Tableau 5
Programmes jeunesse réalisés dans d'autres ministères fédéraux, 1997-1998

Nom du ministère et du programme	Description	Groupe cible	Budget proposé (\$)	Participation attendue
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	a) Horizons Sciences d'Agriculture et Agro-alimentaire	diplômés sans emploi ou sous employés des programmes d'études liés aux sciences	1,2 million \$ (sur 2 ans)	200 diplômés (programme de deux ans)
Patrimoine canadien	a) Jeunesse Canada au travail en sciences et en technologie	diplômés de collège ou d'université de moins de 30 ans sans emploi ou sous employés	420 000 \$ (par année)	40 participants par année
	b) Jeunesse Canada au travail sur la scène internationale	diplômés de collège et d'université	1 million \$ (deux ans)	67 participants sur deux ans
Agence canadienne de développement international	a) Programme jeunes stagiaires de l'ACDI	diplômés récents du collège ou de l'université qui sont sans emploi ou sous employés	7 millions \$ (1997-1998) 6,4 millions \$ (1998-1999)	450 stagiaires (1997-1998) 400 stagiaires (1998-1999)
Société canadienne d'hypothèques et de logement	a) Initiative de stages dans le domaine du logement à l'intention des jeunes des Premières Nations et des jeunes Inuits	jeunes Inuits et des jeunes des Premières Nations des réserves qui ont quitté l'école et sont sans emploi	1 million \$ (par année)	100 participants par année
Ministère des affaires étrangères et du commerce international	a) Stages internationaux pour les jeunes (SIJ)	diplômés de collège et d'université ayant de la difficulté à faire la transition entre les études et le travail	13,4 millions \$ (deux ans)	439 stagiaires (1997-1998) 401 stagiaires (1998-1999)
Environnement Canada	a) Horizons Sciences : Programme jeunes stagiaires d'Environnement Canada	diplômés en sciences de moins de 30 ans qui sont sans emploi ou sous employés	1,2 million \$ (sur 2 ans)	94 participants par année (programme de deux ans)
	b) Brigade internationale de jeunes environnementalistes (BIJE)	diplômés d'un programme axé sur l'environnement d'un collège ou d'une université qui sont sans emploi ou sous employés	900 000 \$ (première année) 2,1 millions \$ (deuxième année)	60 participants (première année) 140 participants (deuxième année)

Nom du ministère et du programme	Description	Groupe cible	Budget proposé (\$)	Participation attendue
Pêches et Océans Canada	a) Stages en sciences et en technologie	citoyens canadiens de moins de 30 ans qui sont sans emploi ou sous employés et qui ont une certaine connaissance des sciences	1 million \$ (sur 2 ans)	80 stagiaires par année (programme de deux ans)
Développement des Ressources humaines Canada	a) Partenaires pour l'emploi d'été	étudiants à temps plein qui retournent aux études à l'automne	950 000 \$ (1997-1998)	250 participants et plus
	b) Programmes d'emplois d'été pour étudiants de la GRC	étudiants en droit et dans des disciplines connexes	500 000 \$ (1997-1998)	115 étudiants
	c) Centres des ressources humaines du Canada pour étudiants	étudiants à plein temps retournant aux études à l'automne	10,4 millions \$ (1997-1998)	830 étudiants devraient être embauchés 17 000 devraient participer au programme
	c) Placement carrière-été	étudiants à plein temps retournant aux études à l'automne	90 millions \$ (1997-1998)	45 000 (prévisions)
	d) Prêts aux étudiants entrepreneurs	étudiants à temps plein retournant aux études à l'automne (15 ans et plus)	1,7 million \$ (1997-1998)	1 300 prêts; 2 500 emplois
	e) Service Jeunesse Canada (SJC)	jeunes de moins de 30 ans sans emploi et qui ont quitté l'école	50 millions \$ (1997-1998)	5 000
	f) Programme de stages pour les jeunes	jeunes de moins de 30 ans	89 millions \$ (1997-1998)	15 000
	g) Jeunesse internationale (JI)	jeunes de moins de 30 ans qui sont sans emploi et qui ont quitté l'école	10 millions \$ (1997-1998)	1 500 sur deux ans
h) Sciences et technologie - stages des conseils sectoriels nationaux	diplômés en sciences et en technologie étant sans emploi ou sous employés	5 millions \$ (par année)	1 000 participants sur deux ans	

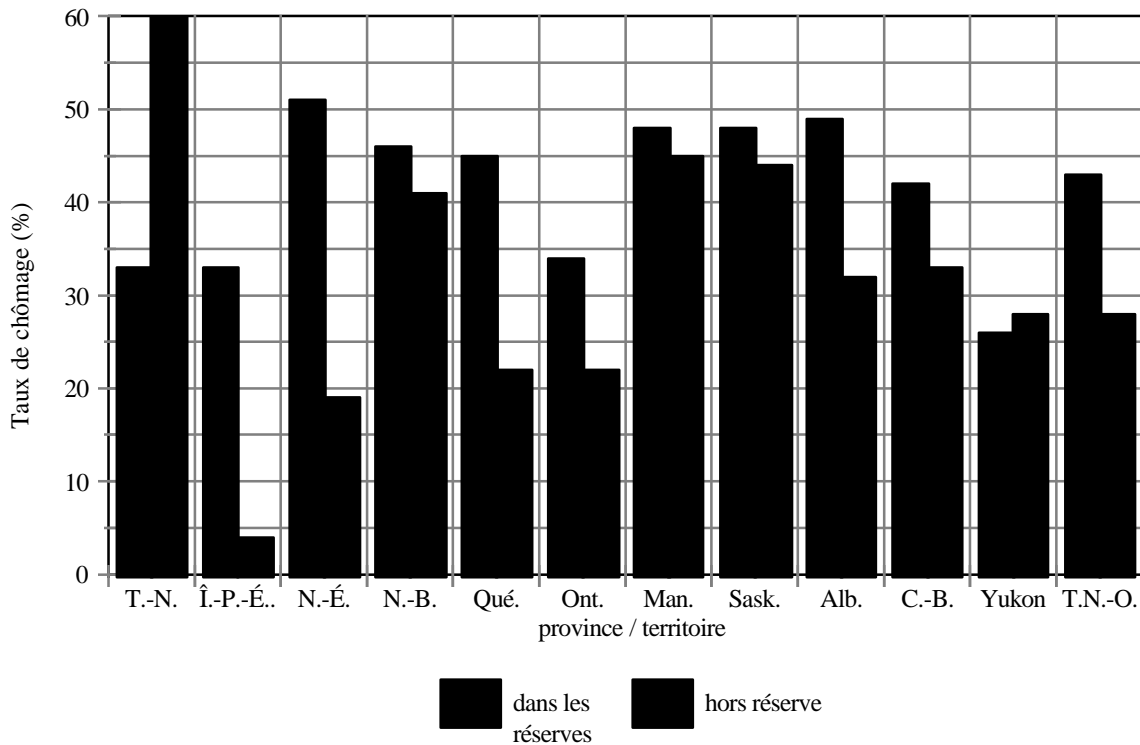
Nom du ministère et du programme	Description	Groupe cible	Budget proposé (\$)	Participation attendue
Industrie Canada	a) Projet technologie Jeunesse (comprend trois sous-programmes) i) Programme d'accès communautaire - Projet d'emploi pour les jeunes ii) Ordinateurs pour l'école, Programme d'expérience de travail technique iii) Initiative d'emploi jeunesse de Rescol	jeunes des milieux ruraux et désavantagés étant sans emploi ou sous employés diplômés en technologie de l'information étant sans emploi ou sous employés diplômés de collège ou d'université qui possèdent des compétences en technologie de l'information et qui sont sans emploi ou sous employés	4,84 millions \$ (par année)	425 stagiaires par année
	b) Camps nationaux d'initiation à l'inforoute, aux sciences et à l'entrepreneurship	diplômés de collège ou d'université qui sont sans emploi ou sous employés	367 000 \$ (par année)	100 participants sur deux ans
Conseil national de recherches du Canada	a) Stages de recherche concertée en sciences du CNRC	diplômés de collège ou d'université qui sont sans emploi ou sous employés	533 000 \$ (deux ans)	40 participants (1997-1998) 50 participants (1998-1999)
	b) Programme de stages en sciences et en technologie avec les PME	candidats (diplômés de collège ou d'université/ recrutés dans les universités et les collèges, ainsi que dans les collectivités des Inuits, des Premières Nations et des Métis	4,84 millions \$ (par année)	980 sur deux ans

Nom du ministère et du programme	Description	Groupe cible				Budget proposé (\$)	Participation attendue	
Ressources naturelles Canada	a) Programmes de stages en sciences et en technologie	diplômés en sciences, en génie ou en administration qui sont sans emploi ou sous employés				600 000 \$ (par année)	100 stagiaires sur deux ans (périodes de 12 mois)	
Affaires indiennes et du Nord Canada	Programme placement carrière-été pour les étudiants	Programme de camps d'été scientifiques et technologiques	Programme d'alternance études-travail	Programme des jeunes entrepreneurs inuits	Programme d'acquisition d'expérience de travail pour les jeunes	Totaux		
						Affaires indiennes	Ensemble des programmes fédéraux	
1996-1997	5 900 000 \$	800 000 \$	3 200 000 \$	s. o.	s. o.	9 900 000 \$	–	
1997-1998	8 200 000 \$	1 800 000 \$	6 000 000 \$	1 500 000 \$	6 500 000 \$	24 000 000 \$	\$286 683 500	

Source : Développement des ressources humaines, 1997

Même si tous les programmes étaient ouverts et accessibles à l'ensemble des jeunes Canadiens, la situation unique des populations des réserves rendait nécessaire les initiatives s'adressant spécialement aux jeunes des réserves. Les jeunes des Premières Nations âgés de 15 à 24 ans qui vivent dans les réserves affichent un taux de chômage de 44 % (calcul fondé sur la proportion de la population active qui est sans emploi). En dehors des réserves, le taux de chômage des jeunes Autochtones (15-24 ans) est également élevé, soit 32 % (Statistique Canada, 1994). La population nombreuse des jeunes dans les collectivités des Premières Nations fait pression sur le marché de l'emploi dans les collectivités de petite taille.

Figure 6
Taux de chômage des jeunes Autochtones (15-24 ans), par province/territoire, 1991



Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, 1996

Affaires indiennes et du Nord Canada a conçu, dans le cadre de la Stratégie Jeunesse, trois programmes destinés aux jeunes Inuits et aux jeunes des Premières Nations des réserves.

Ces programmes sont présentés brièvement au tableau 6.

Tableau 6
Programmes de la Stratégie Jeunesse des Affaires indiennes et du Nord Canada, 1996-1997 et 1997-1998

Nom du programme	Description	Groupe-cible	Budget proposé (\$)	Participation attendue
Programme placement carrière-été pour les étudiants indiens et inuits	Procure de l'expérience et de la formation professionnelles à des jeunes Inuits et des jeunes des Premières Nations qui fréquentent l'école, au cours des mois d'été dans la réserve	étudiants autochtones de niveau secondaire ou post-secondaire vivant dans les réserves	5,9 millions \$ (1996-1997); 8,2 millions \$ (1997-1998)	plus de 3 000 participants par année
Programme de camps d'été scientifiques et technologiques pour les Premières Nations et les Inuits	Procure une expérience pratique dans diverses disciplines scientifiques et technologiques aux jeunes Inuits et aux jeunes des Premières Nations des réserves	étudiants autochtones des réserves	800 000 \$ (1996-1997); 1,8 million \$ (1997-1998)	3 000 étudiants par année
Programme d'alternance études-travail pour les écoles des Premières Nations	Permet de financer des projets soumis par les autorités scolaires des Premières Nations aux fins d'établir, de maintenir ou d'élargir des programmes d'alternance études-travail pour les jeunes Inuits et les jeunes des Premières Nations des réserves qui fréquentent des écoles administrées par les bandes ou des écoles fédérales.	élèves de la 7 ^e à la 13 ^e année qui fréquentent des écoles des Premières Nations dans les réserves	3,2 millions \$ (1996-1997); 6 millions \$ (1997-1998)	5 000 étudiants par année

Source : Développement des ressources humaines Canada, 1997

Les pages qui suivent donnent un aperçu des résultats connus de chacun des trois programmes du MAINC liés à la Stratégie Jeunesse pour 1996-1997. Ces résultats mettent en relief les taux de participation et des renseignements financiers qui nous aident à dégager une idée d'ensemble de l'efficacité et de l'efficience des programmes. Toutes les données présentées dans cette section reposent sur les rapports reçus par les Premières Nations et/ou les organismes ayant assuré la mise en oeuvre des différents programmes dans les différentes régions. Comme ces rapports sont incomplets dans certains cas, il faut considérer les chiffres présentés comme de simples estimations. Toutes les références à l'information financière sur les programmes se fondent sur les régions où le taux de production de rapports est supérieur à 60 %.

Programme placement carrière-été pour les étudiants indiens et inuits, 1996-1997

Le Programme placement carrière-été pour les étudiants indiens et inuits a employé en tout 3 768 étudiants au cours de l'été 1996-1997 (tableau 7). Les régions où la participation a été la plus forte sont le Québec (819 étudiants), le Manitoba (782) et l'Alberta (773). Il est intéressant de noter qu'à l'exception du Manitoba, ces résultats ne correspondent pas aux régions où la population des jeunes Autochtones âgés de 15 à 24 ans est la plus élevée (tableau 2). En proportion, les personnes de sexe féminin sont plus nombreuses à participer au programme que les personnes de sexe masculin.

Tableau 7
Nombre total de participants par région

Atlantique	206		
Québec	819		
Ontario	652	Pourcentage de participants selon le sexe :	
Manitoba	782		
Saskatchewan	315	Sexe masculin	47 %
Alberta	773	Sexe féminin	53 %
Colombie-Britannique	96		
Yukon	38		
Territoires du Nord-Ouest	87		
Canada	3 768		

Comme le montre la figure 7, 21 % des 3 768 participants au Programme placement carrière-été pour les étudiants indiens et inuits étaient en 10^e année, et 20 % étaient en 11^e année. Il s'ensuit que 61,2 % des participants étaient âgés de 15 à 19 ans, et 17,6 % étaient âgés de 20 à 24 ans (figure 8). Deux raisons pourraient expliquer cette concentration de participants au niveau de l'école secondaire. Premièrement, le programme est peut-être plus attrayant pour les étudiants de niveau secondaire. Deuxièmement, il se peut que l'accès au programme soit plus difficile pour les étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire (collège ou université) situé loin de leur collectivité. Les participants faisant des études post-secondaires étaient peut-être rentrés chez eux pour l'été.

Figure 7
Niveau de scolarité des participants

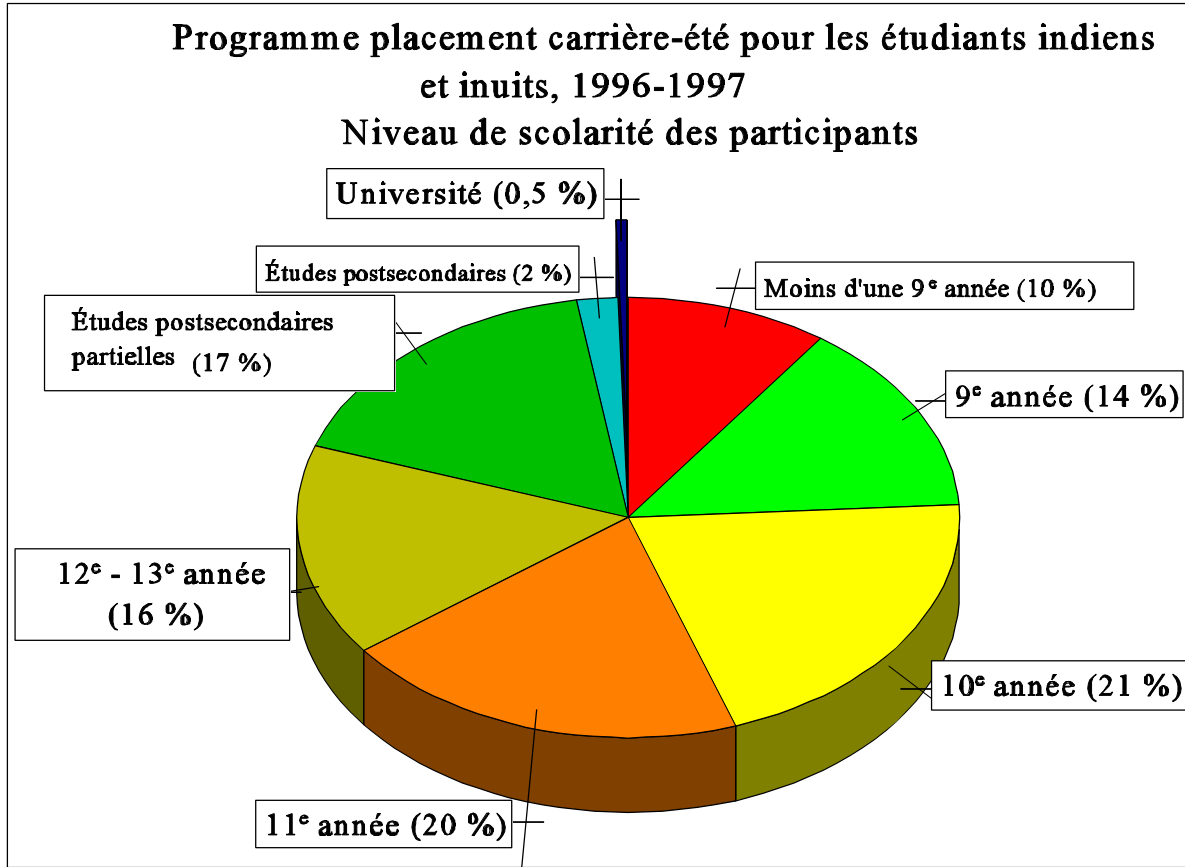
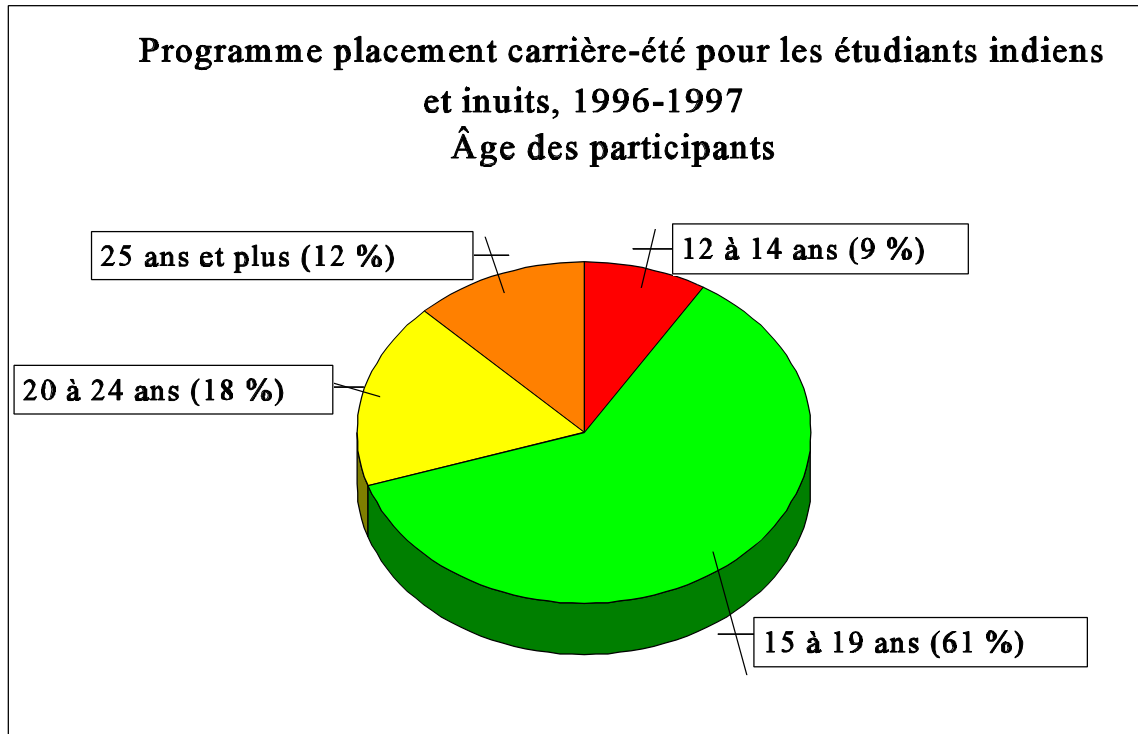
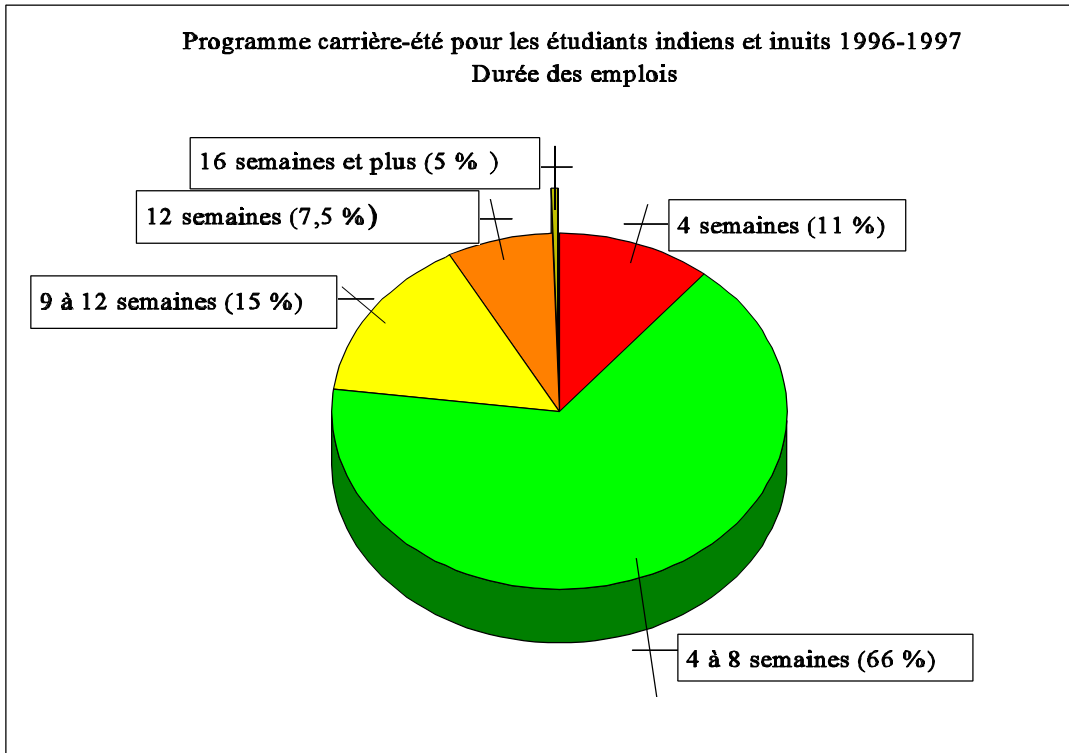


Figure 8
Âge des participants



La majorité des emplois d'été offerts dans le cadre du programme ont duré de 4 à 8 semaines (66 %) ou de 9 à 12 semaines (15 %) (Figure 9), ce qui correspond à peu près à la durée des vacances d'été des étudiants. Ceux-ci peuvent ainsi terminer leur travail avant de reprendre les études.

Figure 9
Durée des emplois



D'après l'information financière reçue des Premières Nations, conformément aux exigences en matière de rapports établies dans la stratégie, 6 294 350 \$ ont été dépensés dans l'ensemble des régions pour le programme (tableau 8). Des rapports ont été fournis relativement à 4 374 844 \$ seulement de la portion fédérale du financement, alors que le budget fédéral consacré au programme s'établit à 5,9 millions de dollars. Les régions dont les rapports font état des dépenses les plus élevées sont l'Alberta (18,4 % du budget total), le Québec (18,2 %), le Manitoba (18,0 %) et l'Ontario (17,1 %). Ces chiffres reposent sur la somme accordée par le MAINC aux différentes régions ainsi que sur les fonds d'autres sources obtenus par l'effet de levier dans chaque région. Comme le montre la figure 10, la répartition des fonds fédéraux était en relation, dans une certaine mesure, avec le nombre de participants dans chaque région.

L'ensemble des fonds obtenus d'autres sources de financement est un indicateur possible de l'efficacité du programme. Par exemple, la capacité d'établir et de maintenir des partenariats avec des organismes ou institutions de l'extérieur témoigne de l'intérêt général que suscite le programme chez les tiers et améliore ses perspectives de viabilité. Dans l'ensemble des régions, 1 897 113 \$ ont été recueillis en tout auprès d'autres sources de financement. Cela représente

30 % de toutes les dépenses engagées dans le cadre du programme. Les régions du Québec (512 501 \$ provenant d'autres sources), de l'Alberta (498 499 \$) et de l'Ontario (405 542 \$) ont établi des partenariats qui leur ont procuré un levier financier considérable et les ont aidées à moins dépendre des fonds fédéraux.

Les sommes totales consacrées à la gestion du programme sont un indicateur de son efficacité. En tout, l'ensemble des régions y ont consacré 582 791 \$, soit 9,3 % des dépenses totales au titre du programme. Un programme conçu pour être facile à administrer et à mettre en application se traduit par des dépenses moins élevées au chapitre de la gestion. D'autres indicateurs méritent d'être examinés, soit par exemple l'existence d'une infrastructure de programme, la taille de la population des jeunes Autochtones dans la région (tableau 2) et/ou la proportion des fonds qui vont directement aux étudiants. Parmi les régions où le taux de production de rapports est supérieur à 60 %, celles qui ont dépensé le moins pour la gestion du programme sont la Saskatchewan (49 227 \$), l'Atlantique (58 667 \$) et le Québec (78 052 \$). Soulignons encore une fois que ces chiffres ne sont que des estimations, puisque certains résultats reposent sur des rapports incomplets.

Tableau 8
Information financière, Programme placement carrière-été pour les étudiants indiens et inuits

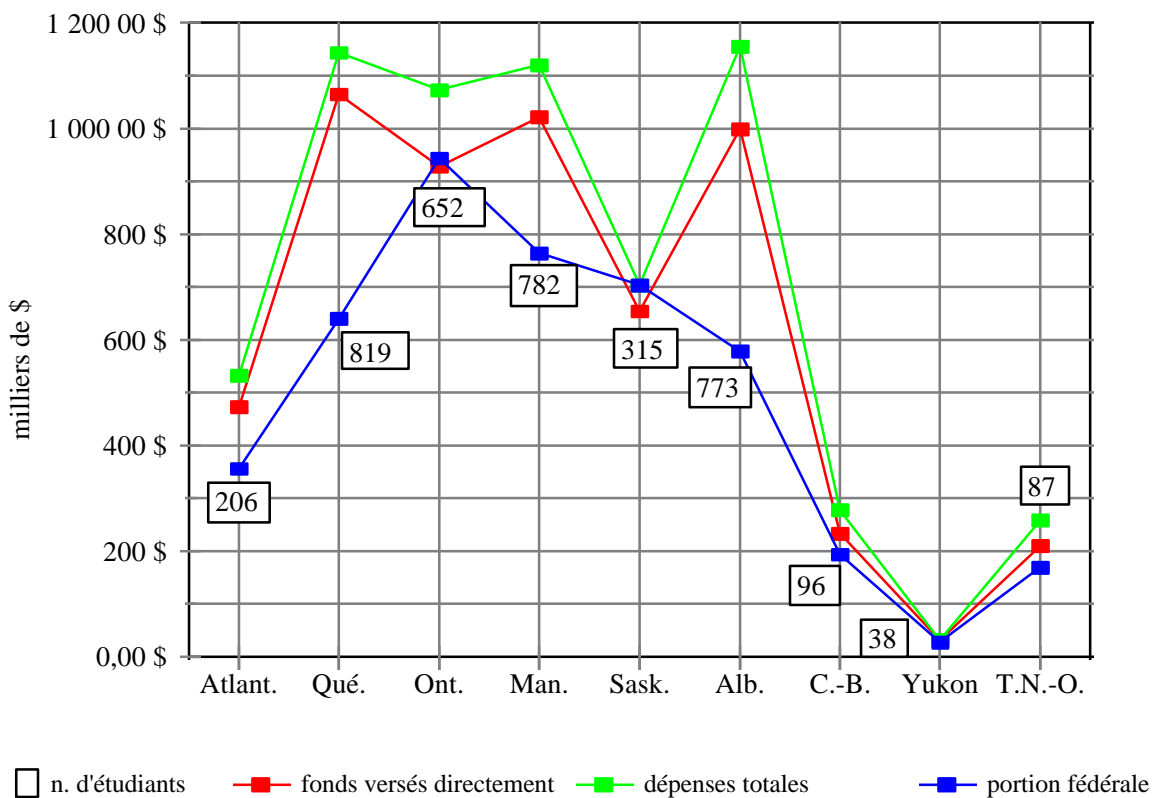
Région	Dépenses totales	Pourcentage des dépenses totales	Fonds fédéraux visés par les rapports	Portion fédérale du budget	Autres sources de financement	Dépenses totales de gestion	% des dépenses liées à la gestion	Fonds versés directement aux étudiants	% des fonds versés directement aux étudiants	Taux de production de rapports
Atlantique	532 078,60 \$	8,5 %	356 360,00 \$	356 360,00 \$	175 718,60 \$	58 667,33 \$	11,0 %	473 411,30 \$	89 %	100 %
Québec	1 143 070,20 \$	18,2 %	640 150,00 \$	640 150,00 \$	512 501,20 \$	78 052,00 \$	6,8 %	1 065 018,20 \$	93 %	100 %
Ontario	1 073 281,00 \$	17,1 %	943 728,70 \$	1 281 480,00 \$	405 541,90 \$	86 950,15 \$	8,1 %	927 817,30 \$	86 %	74 %
Manitoba	1 119 760,00 \$	18,0 %	763 519,00 \$	821 280,00 \$	167 347,00 \$	107 313,00 \$	9,6 %	1 020 914,00 \$	91 %	93 %
Saskatchewan	703 280,00 \$	11,2 %	703 280,00 \$	703 280,00 \$	-	49 227,00 \$	7,0 %	654 053,00 \$	93 %	100 %
Alberta	1 155 391,00 \$	18,4 %	577 545,10 \$	696 200,00 \$	498 499,30 \$	145 265,70 \$	13 %	999 053,70 \$	86 %	83 %
C. -B.	277 065,40 \$	4,4 %	194 405,30 \$	964 650,00 \$	64 577,53 \$	23 236,30 \$	8,4 %	232 774,60 \$	84 %	20 %
Yukon	32 353,97 \$	1,0 %	27 149,05 \$	53 100,00 \$	5 204,92 \$	1 494,84 \$	5 %	30 859,13 \$	95 %	51 %
T. N. -O.	258 069,40 \$	4,1 %	16 707,20 \$	383 500,00 \$	67 722,60 \$	32 584,44 \$	13 %	210 228,10 \$	82 %	44 %
Total	6 294 349,57 \$	100 %	4 374 844,35 \$	5 900 000 \$	1 897 113,05 \$	582 790,76 \$	9,3 %	5 614 129,33 \$	89 %	74 %

- Notes :
- 1) Dépenses totales = Fonds fédéraux visés par les rapports + Autres sources de financement
 - 2) Pourcentage des dépenses totales = (Dépenses totales de la région / Dépenses totales pour l'ensemble des régions)*100
 - 3) Fonds fédéraux visés par les rapports = Chiffres fondés sur les rapports des groupes d'utilisateurs
 - 4) Portion fédérale du budget = Sommes versées aux groupes d'utilisateurs par le MAINC
 - 5) Autres sources de financement = Contributions provenant de sources autres que le MAINC, d'après les rapports des groupes d'utilisateurs
 - 6) Dépenses totales liées à la gestion = D'après les rapports des groupes d'utilisateurs
 - 7) Pourcentage des dépenses consacrées à la gestion = (Dépenses totales de gestion / Dépenses totales de la région)*100
 - 8) Fonds versés directement aux étudiants = Sommes qui vont directement aux étudiants
 - 9) Pourcentage des fonds versés directement aux étudiants = (Fonds versés directement aux étudiants / Dépenses totales de la région)*100
 - 10) Taux de production de rapports = Pourcentage des fonds ayant fait l'objet de rapports. Ce chiffre est calculé de la façon suivante :
(Fonds fédéraux visés par les rapports / portion fédérale du budget) *100
 - 11) Des sommes ont été déclarées en trop ou en moins dans les rapports de nombreuses régions. Les écarts s'établissent comme suit :
 Québec - 9 581 \$ en moins (Rapports d'un groupe) / Ontario - 516 448,22 \$ en moins (Rapports de deux groupes) - 240 458,30 \$ en trop (Rapport d'un groupe)
 Manitoba - 12 958 \$ en moins (Rapports de sept groupes) - 209 868 \$ en trop (Rapports de deux groupes)
 Alberta - 9 517,93 \$ en moins (Rapports de cinq groupes) - 64 610,51 \$ en trop (Rapports de quatre groupes)
 C. -B. - 2 836,66 \$ en moins (Rapports de trois groupes) - 19 466,09 \$ en trop (Rapports de quatre groupes)
 T. N. -O. - 4 784,52 \$ en moins (Rapports de trois groupes) - 22 794,57 \$ en trop (Rapports de quatre groupes)
 - 12) Pour déterminer l'exactitude des rapports des différentes régions, on a divisé la valeur des fonds fédéraux visés par les rapports par la portion fédérale du budget. On obtient ainsi le pourcentage des fonds visés par l'information contenue dans les rapports.

Dans l'ensemble des régions, le total des fonds versés directement aux étudiants s'est élevé à 5 614 129 \$, ce qui représente 89 % des dépenses totales du programme. C'est dans les régions du Québec, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Atlantique que les pourcentage de fonds versés directement aux étudiants ont été les plus élevés (93 %, 93 %, 91 % et 89 % respectivement). Ce pourcentage était également élevé dans la région du Yukon, mais la valeur obtenue repose uniquement sur les rapports de deux groupes d'utilisateurs. On peut voir à la figure 10 que les fonds versés directement aux étudiants sont relativement proportionnels aux dépenses totales du programme.

Figure 10

Programme placement carrière-été pour les étudiants indiens et inuits, résultats choisis, par région



Source : Rapports sur le programme, Affaires indiennes et du Nord Canada, 1997

Programme de camps d'été scientifiques et technologiques pour les Premières Nations et les Inuits, 1996-1997

Un total de 2 032 étudiants ont participé au Programme de camps d'été scientifiques et technologiques (tableau 9). La région qui a compté le plus grand nombre de participants est celle des Territoires du Nord-Ouest (549), suivie par l'Alberta (344) et la Colombie-Britannique (250). Le nombre élevé de participants dans les Territoires du Nord-Ouest peut s'expliquer par le fait que la région a organisé un certain nombre d'ateliers d'un ou deux jours en sciences. Par ailleurs, si l'on se reporte au tableau 2, on constate que la population des jeunes Autochtones de l'Alberta est l'une des plus nombreuses au Canada.

Tableau 9
Nombre total de participants par région

Atlantique	195	
Québec	197	
Ontario	215	Pourcentage de participants selon le sexe :
Manitoba	95	
Saskatchewan	127	Sexe masculin 48 %
Alberta	344	Sexe féminin 52 %
Colombie-Britannique	250	
Yukon	60	
Territoires du Nord-Ouest	549	
Canada	2 032	

Les camps d'été s'adressaient en général à de jeunes enfants ayant moins d'une 6^e année ou d'une 7^e année. On peut d'ailleurs le constater aux figures 11 et 12, qui montrent que 36,1 % et 25 % des participants avaient moins d'une 6^e année et d'une 7^e année respectivement. Plus de la moitié de ces jeunes avaient 12 ou 13 ans (61,1 %). Le nombre de participants diminue à mesure que l'âge et le niveau de scolarité augmentent.

Figure 11 - Niveau de scolarité des participants

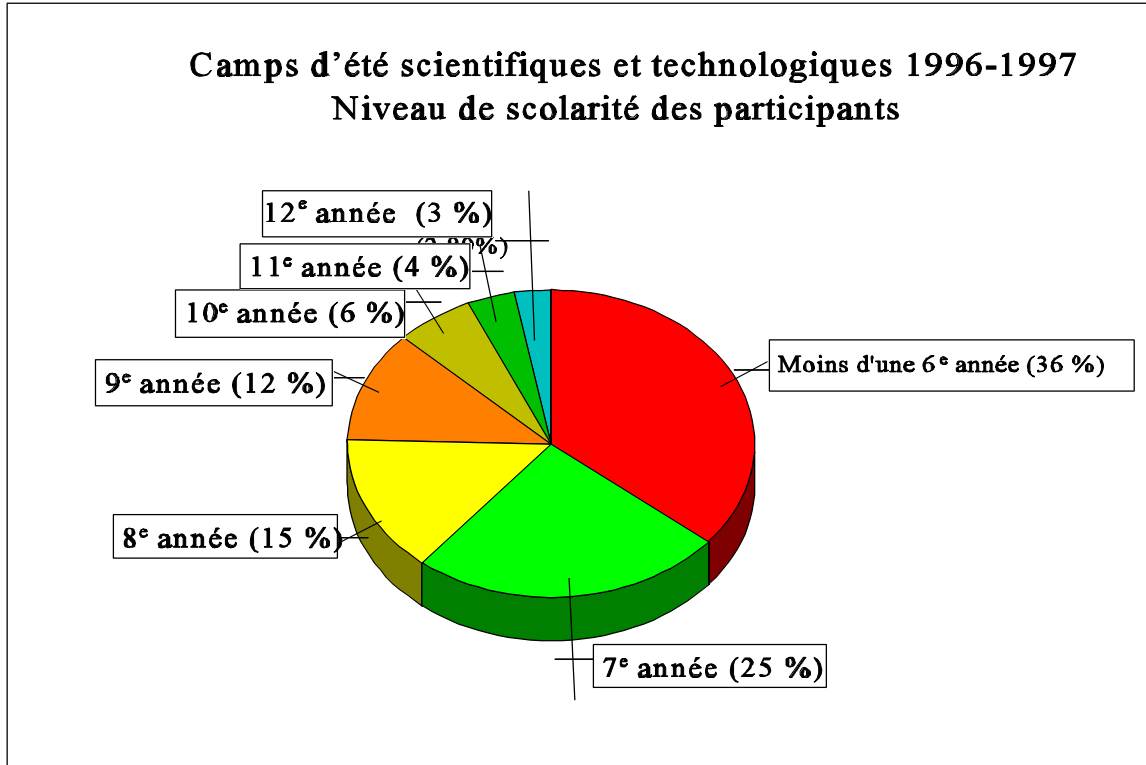
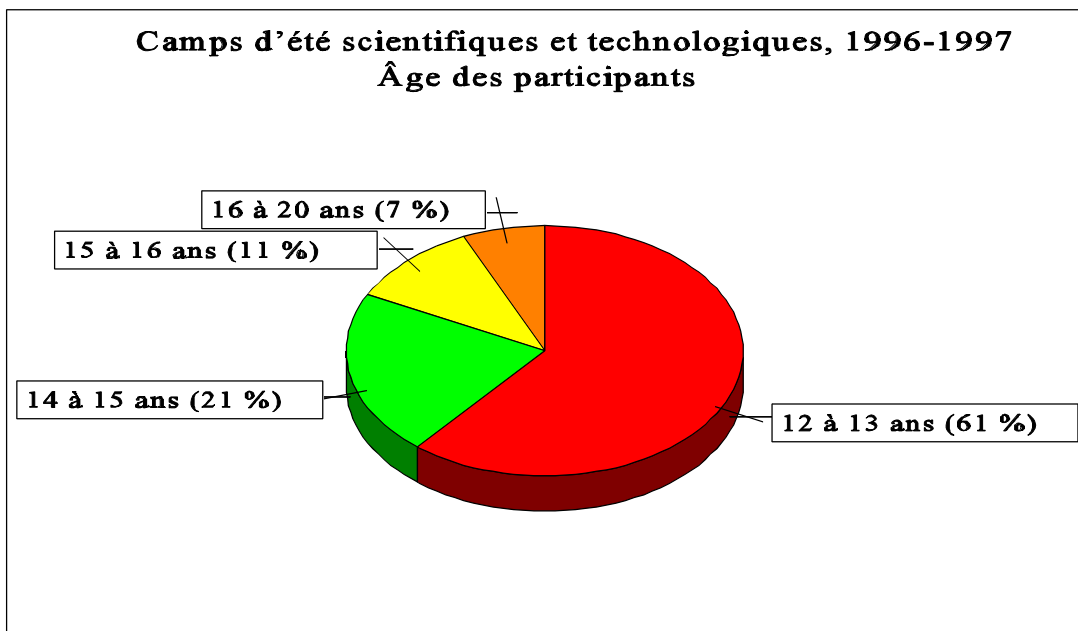


Figure 12 - Âge des participants



D'après l'information financière reçue des régions, 690 940 \$ ont été dépensés en tout pour le Programme de camps d'été scientifiques et technologiques (tableau 9). Les régions faisant état des dépenses les plus élevées, parmi celles qui affichent un taux de production de rapports supérieur à 60 %, sont l'Ontario (205 981 \$), les T. N. -O. (121 775 \$) et la Saskatchewan (121 154,75 \$); ces sommes représentent 30 %, 18 % et 17 % respectivement des dépenses totales pour l'ensemble des régions.

La majorité des régions ont reçu des ressources financières provenant d'autres sources que le MAINC. C'est en Ontario que la proportion de fonds tirés d'autres sources (71 820 \$) est la plus élevée, représentant 35 % de toutes les dépenses consacrées au programme dans cette région. Par ailleurs, l'Ontario est l'une des régions qui a consacré l'un des pourcentages les plus élevés des dépenses à la gestion du programme (20 %), exception faite de la Saskatchewan (33 %). Il est permis de penser que cette proportion élevée de dépenses de gestion est attribuable au fait que les exigences administratives liées à ce programme sont relativement plus importantes que dans le cas des deux autres programmes, puisqu'il nécessite davantage de main-d'œuvre. Les régions qui ont le moins dépensé au chapitre de la gestion sont l'Atlantique (3,6 %) et le Québec (9,4 %).

Tableau 10
Information financière, Programme de camps d'été scientifiques et technologiques

Région	Dépenses totales engagées au titre du programme	Fonds fédéraux visés par les rapports	Portion fédérale du budget	Autres sources de financement	Dépenses totales de gestion	% des dépenses liées à la gestion	Taux de production de rapports
Atlantique	55 558,00 \$	46 608,00 \$	48 000,00 \$	8 950,00 \$	2 000,00 \$	3,6 %	97 %
Québec	116 028,33 \$	87 986,00 \$	96 000,00 \$	28 042,33 \$	10 878,93 \$	9,4 %	92 %
Ontario	205 980,50 \$	136 000,00 \$	136 000,00 \$	71 820,00 \$	41 352,28 \$	20 %	100 %
Manitoba	12 472,00 \$	7 812,00 \$	120 000,00 \$	9 976,00 \$	3 100,00 \$	25 %	7 %
Saskatchewan	121 154,75 \$	104 000,00 \$	104 000,00 \$	17 150,75 \$	40 472,97 \$	33 %	100 %
Alberta	53 962,99 \$	49 870,62 \$	112 000,00 \$	3 092,37 \$	12 879,75 \$	24 %	45 %
C. -B.	-	-	96 000,00 \$	-	-	-	0 %
Yukon	4 008,00 \$	4 008,00 \$	8 000,00 \$	-	275,00 \$	6,9 %	50 %
T. N. -O.	121 775,43 \$	76 252,43 \$	80 000,00 \$	45 523,00 \$	22 100,00 \$	18 %	95 %
Total	690 940,00 \$	512 537,05 \$	800 000,00 \$	184 554,45 \$	133 058,93 \$	19 %	64 %

Notes :1) *Dépenses totales engagées au titre du programme = Fonds fédéraux visés par les rapports + Autres sources de financement.*

2) *Fonds fédéraux visés par les rapports = Sommes déclarées par les groupes d'utilisateurs, relativement aux sommes reçues du MAINC.*

3) *Portion fédérale du budget = Sommes réservées au programme par le MAINC, par région.*

4) *Autres sources de financement = Sommes données par des sources autres que le MAINC, d'après les rapports de chaque région.*

5) *Dépenses totales de gestion = Sommes consacrées à la gestion du programme, d'après les rapports de chaque région.*

6) *Pourcentage des dépenses liées à la gestion = (Dépenses totales de gestion/Dépenses totales au titre du programme)*100*

7) *Taux de production de rapports = Pourcentage de rapports remis. Cette valeur est calculée comme suit : (Fonds fédéraux visés par les rapports / portion fédérale du budget)*100.*

8) *Des sommes ont été déclarées en trop ou en moins dans les rapports de certaines régions. Les écarts s'établissent comme suit : Ontario - 1 839,50 \$ en moins / Manitoba -5 316,00 \$ en moins / Alberta 1 000,00 \$ en trop.*

Programme d'alternance études-travail pour les écoles des Premières Nations, 1996-1997

Le délai de production des rapports sur le Programme d'alternance études-travail était mars 1997; par conséquent, ces rapports n'ont pu être pleinement intégrés à l'évaluation. Les rapports reçus de certaines régions n'étaient que des rapports provisoires ou des rapports de milieu d'exercice. Tous les renseignements disponibles au moment de la préparation de l'aperçu statistique accompagnant l'évaluation sont présentés dans la partie suivante.

La figure 13 indique le nombre d'écoles des Premières Nations qui ont participé au Programme d'alternance études-travail dans chaque région. Le tableau 11 présente certains renseignements de base sur le programme, dont le nombre de participants par région, leur sexe, leur âge, leur niveau de scolarité, et les fonds accordés par le MAINC. Il importe de noter que les rapports relatifs à de nombreuses régions sont incomplets; par conséquent, les chiffres présentés ici doivent être vus comme de simples estimations. Tous les autres renseignements financiers concernant par exemple les fonds obtenus d'autres sources et les dépenses liées à la gestion du programme ne sont pas encore disponibles.

Tableau 11
Caractéristiques du Programme d'alternance études-travail

Région	Nombre de participants	Sexe	Âge	Niveau de scolarité	Fonds accordés par le MAINC
Atlantique	--	--	--	--	96 000 \$
Québec	161	féminin : 64 masculin : 97	13 à 22 ans	Principalement 12 ^e et 13 ^e années	288 000 \$
Ontario	--	--	--	--	544 000 \$
Manitoba	--	--	--	--	832 000 \$
Saskatchewan	399	féminin : 264 masculin : 135	non précisé	(8 ^e) 9 ^e année	672 000 \$
Alberta	52	féminin : 15 masculin : 22 non précisé : 15	13 à 22 ans	7 ^e à 12 ^e année	480 000 \$
Colombie-Britannique	267	féminin : 127 masculin : 106 non précisé : 36	12 ans à adulte	7 ^e à 12 ^e année	288 000 \$
Total	879	féminin : 470 masculin : 360 non précisé : 51			3 200 000 \$

Le taux de chômage est actuellement élevé chez les jeunes Canadiens, ce qui les prive de l'expérience professionnelle exigée par leurs futurs employeurs. Pour les jeunes des Premières Nations vivant dans les réserves, ce problème est d'autant plus aigu qu'à un taux de chômage élevé chez les jeunes s'ajoute le fait que les jeunes sont nombreux dans les collectivités des Premières Nations. Cette forte concentration de jeunes dans de petites collectivités risque d'accentuer la concurrence entre eux pour des débouchés limités. Pour se tailler une place dans un tel contexte compétitif, les jeunes doivent améliorer leurs compétences personnelles. À cette fin, ils peuvent faire des études plus poussées, tout en diversifiant leurs connaissances au contact de différents domaines, et cerner les possibilités d'acquérir des compétences en relations interpersonnelles, une éthique de travail personnelle et une meilleure compréhension du monde du travail.

Reconnaissant que les jeunes Canadiens doivent acquérir de l'expérience professionnelle, un certain nombre de ministères fédéraux ont conçu des programmes visant à leur offrir des occasions de se rapprocher du monde du travail. Les programmes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont permis à des jeunes des Premières Nations vivant dans les réserves de faire connaissance avec différents aspects des sciences de la technologie, d'occuper des emplois d'été et d'acquérir une expérience de travail. La Stratégie Jeunesse a englobé une proportion importante des jeunes des Premières Nations, puisqu'elle offrait des programmes auxquels pouvaient participer des jeunes de la 6^e année à l'université, dont l'âge pouvait aller de 12 ans à 25 ans et plus. Ces résultats montrent que le programme vise à répondre aux besoins professionnels des étudiants pendant qu'ils sont aux études, avant qu'ils fassent la transition vers le travail à plein temps.

Un certain nombre d'indicateurs importants d'efficience et d'efficacité peuvent être dégagés de l'information contenue dans les rapports suivis présentés par les Premières Nations. Par exemple, on peut déterminer l'efficience de différents programmes en fonction des dépenses totales consacrées à leur gestion. Voilà un indicateur du soin mis à concevoir le programme et à bien renseigner les responsables de sa réalisation et les utilisateurs (organismes des Premières Nations chargés de la mise en œuvre, bureaux régionaux du MAINC, conseils tribaux, Premières Nations). Le nombre de participants indique combien d'étudiants ont été recrutés pour chaque programme, ce qui permet de mieux évaluer la disponibilité de l'information, l'utilité des communications et l'accessibilité des programmes.

La capacité d'attirer des sources extérieures de financement est un indicateur de l'efficacité des programmes. Ces « autres » sources peuvent offrir des ressources financières, humaines ou matérielles à l'appui du programme, favorisant ainsi sa viabilité et son élargissement. En outre, les renseignements concernant notamment l'âge et le niveau de scolarité des participants aident à déterminer si le programme a visé la bonne clientèle. Par exemple, les programmes qui ont pour objectif général d'offrir des débouchés liés à la carrière en vue de faciliter l'accès au marché du travail (MAINC, 1996) doivent s'appuyer sur de l'information indiquant à quel moment le

programme est utilisé. Il est important de viser les bons groupes d'âge si l'on veut influencer sur la poursuite des études et les intérêts professionnels (Programme de camps d'été scientifiques et technologiques), la prise en considération de différents débouchés professionnels et l'acquisition d'une expérience pratique (Programme placement carrière-été pour les étudiants et Programme d'alternance études-travail).

Comme il est précisé dans la Stratégie Jeunesse, les organismes des Premières Nations chargés de sa mise en œuvre ainsi que les bureaux régionaux du MAINC doivent faire rapport sur les résultats des programmes. La production de rapports en temps opportun et la reddition de comptes sont indispensables si l'on veut déterminer l'efficacité et l'efficacités de la stratégie globale. La présente annexe a fait état de toute l'information reçue concernant les résultats des trois programmes liés à la Stratégie Jeunesse. Rappelons ici que les chiffres présentés ne sont que des estimations. D'autres renseignements restent à recevoir de différentes sources au sujet de ces trois programmes.

Bibliographie

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Youth and the Labour Market : Elements of a Youth Strategy*, Développement des ressources humaines Canada, 1995, Ottawa.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Stratégie emploi jeunesse* (<http://youth.hrdc-drhc.gc.ca/yes/mainx.shtml>). Développement des ressources humaines Canada, 1997, Ottawa.

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Selected Population, Employment and Income Statistics on Aboriginal Youth*, Direction de la recherche et de l'analyse. Direction générale de la législation, 1996, Ottawa.

LINDSAY, Colin, Mary Sue DEVEREAUX et Michael BERGOB (1994) *Les jeunes au Canada, Projet des groupes cibles, 2^e éd.* Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1994, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. *Population : caractéristiques démographiques, niveau de scolarité par groupe d'âge*, Approvisionnement et Services Canada, 1978, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. *Âge, sexe et état matrimonial*. Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1992, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête auprès des peuples autochtones : scolarité, travail et activités connexes, revenu, dépenses et mobilité*. Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1993, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. *Niveau de scolarité et fréquentation scolaire*. Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1993, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. *Faits saillants du recensement de 1991 : âge et sexe*, Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1994, Ottawa.